

seignement postsecondaire qui incombent aux provinces?

**Une voix:** Dix heures.

**M. le président:** Le projet de résolution est-il adopté?

**L'hon. M. Starr:** On a dit qu'il était dix heures.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Pennell:** Monsieur l'Orateur, demain, nous proposerons de mettre en délibération l'article n° 135 du *Feuilleton* de demain, soit la suite du débat sur le projet de résolution concernant les arrangements fiscaux entre les autorités fédérales et provinciales. Ensuite, nous passerons à l'article n° 134, qui prévoit un programme de formation professionnelle pour les adultes, après quoi nous examinerons l'article n° 63, soit le bill n° C-190, modifiant la loi sur la Banque du Canada; l'article n° 136, qui porte sur les modifications à la loi sur les compagnies; l'article n° 74, soit la loi sur les banques; enfin, l'article n° 75, c'est-à-dire la loi sur les banques d'épargne de Québec.

### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE—L'USAGE DU TABAC—OBSERVATION SUR LES ONDES DE RADIO-CANADA ATTRIBUÉE À M. STANLEY BURKE

**M. Jack Roxburgh (Norfolk):** Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, M. Stanley Burke a fait la déclaration suivante, à la fin des nouvelles nationales à Radio-Canada:

Le Canadien moyen a fumé 14 cigarettes aujourd'hui; 32 sont morts de maladies respiratoires.

On insinuait ainsi que la mort des personnes souffrant de maladies respiratoires était due au fait qu'elles fumaient des cigarettes. J'ai toujours cru, monsieur l'Orateur, que tous les services de nouvelles du pays devaient fournir des nouvelles provenant de sources sûres et non des insinuations dénuées de fondement.

A propos d'insinuations dépourvues de fondement, je songe à un cas antérieur à propos de Radio-Canada alors que la Société diffusait l'émission *This Hour Has Seven Days*. Les renseignements fournis à cette occasion étaient non seulement trompeurs et insidieux, mais totalement faux. Il s'agissait de l'interdiction par le gouvernement italien de la réclame à la télévision de cigarettes étrangères.

Le gouvernement d'Italie n'a pas fait cela pour des motifs de santé ou autres motifs de ce genre, puisqu'il régit l'industrie du tabac. Les cigarettes étrangères commençaient à influencer sur cette industrie; donc, pendant trois ans, on y a interdit les annonces télévisées de cigarettes étrangères. Il était difficile de croire les renseignements diffusés par la Société Radio-Canada à l'émission *This Hour Has Seven Days*. On a prétendu lors de cette émission que la vente de cigarettes avait baissé de 30 p. 100. Rien n'était plus faux. De fait, au cours de cette période de trois ans, soit de 1961 à 1964, la vente n'a pas diminué, mais elle a véritablement augmenté de 13 p. 100. Ce sont les renseignements les plus récents que j'ai pu obtenir du service agricole étranger du ministère de l'Agriculture des États-Unis.

En toute justice pour l'industrie et les sociétés privées, j'aimerais dire que si des insinuations et des allusions malveillantes de ce genre sont faites au cours d'émissions de nouvelles nationales ou de toutes autres émissions sur le réseau national de radiodiffusion, il ne peut en résulter que des effets nuisibles, non seulement pour les sociétés et l'industrie, mais aussi pour les particuliers.

Je voudrais rappeler aux députés que cette même industrie a rapporté cette année 495 millions de dollars d'impôts au gouvernement, pratiquement, donc, un demi-milliard de dollars. Je crois très fermement qu'il est temps d'interdire ce genre d'insinuations et de déclarations sur les ondes de Radio-Canada, surtout durant le programme des nouvelles nationales. Croyez-moi, de telles insinuations sont absolument honteuses au cours de cette émission. Je ne puis m'empêcher de répéter qu'elles se font durant le programme des nouvelles nationales et qu'une telle attitude est très dégradante de la part de Radio-Canada.

J'ai été très étonné, je dirai même déçu, de constater qu'une personne du calibre de M. Burke permette la présentation de telles fautes au programme des nouvelles nationales. Mais je veux être tout à fait juste envers M. Burke: on m'a dit qu'il ne fait que lire les nouvelles. C'est peut-être la raison pour laquelle ses yeux ont eu un léger mouvement lorsqu'il a lu cette citation pendant les nouvelles nationales. Il était peut-être aussi étonné que certains d'entre nous, du moins je l'espère.

Avant de terminer, j'aimerais dire qu'actuellement Radio-Canada est comme un navire sans gouvernail. Ce qu'il nous faut à la tête de la Société, c'est un homme d'affaires solide, ayant le sens du concret, et non quelqu'un qui s'intéresse aux spectacles ou à autre chose. Nous avions songé à un homme formidable. J'ignore s'il aurait eu la bêtise d'accepter le poste, mais l'entreprise privée nous a